

Loi sur les télécommunications

Publication des codes de sélection du fournisseur attribués

Selon l'art. 10, al. 3, de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication du 17 novembre 1997 relative à la loi sur les télécommunications¹, l'Office fédéral de la communication publie comme suit les codes de sélection du fournisseur (*Carrier Selection Codes*, CSC) attribués:

Code CS	Titulaire
10747	TelServ BV, Printerweg 14A, NL-3821 AD Amersfoort

Une liste complète des CSC attribués peut être consultée sur notre site internet à l'adresse suivante: www.eofcom.ch.

Renseignements:

Office fédéral de la communication
Services de télécommunication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
Markus König
Tél. 032 327 55 70

¹ RS 784.101.112